

**Promenade n° 18 :**  
**Le Calvaire :**  
*Durbuy*  
**Balise :** 

Cette promenade située sur l'ancienne commune de Bomal, gros Bourg établi au confluent de l'Ourthe et de l'Aisne, le long de deux axes routiers, vous amènera à escalader un des points de vue les plus prenant du village.

*Départ :* Bomal (place du Sassin)  
Altitude : 135 m  
*Distance :* 4,5 Km  
*Durée approximative :* 2 h 00  
*Difficulté :* difficile  
*Caractéristiques :* forêt – points de vue remarquables – glissant par temps humide

Vous remarquerez la présence de nombreux bâtiments du début du siècle dernier, souvent quelconques et hétérogènes... Quelques maisons perpendiculaires en moellons de calcaire équarris datant du XIX<sup>ème</sup> siècle s'observent sur la rue de La Petite Batte.

Le départ de la promenade se trouve sur la place du Sassin : lieu dit très ancien. L'orthographe en Wallon étant säcin, il doit venir de l'hypothétique salicinum, un collectif dérivé de salix « saule ». Il désignait un endroit planté de saules. Les saules ont bien sûr disparu ; au début de ce siècle l'endroit était constitué de parcelles louées par la commune aux habitants qui y faisaient leur jardin.

Après avoir franchi l'Aisne et peu avant de franchir l'Ourthe, remarquez sur votre gauche la ferme de Bomal -1- : Ferme en quadrilatère, en moellons calcaire, remontant au XVI<sup>ème</sup> siècle et transformée en 1764, millésime figurant sur le portail cintré du porche d'entrée. D'autres remaniements furent entrepris au XIX<sup>ème</sup> siècle.

C'est la gare de Bomal qui se présente ensuite à vous :

Il fallut attendre 1858 pour que la ligne Liège-Jemelle voie le jour. La compagnie érigea des gares de style néo-renaissance italienne entre autre à Barvaux et Bomal.

Deux plantes, assez peu fréquentes, ont été observées à cette gare :

- ~ Le Saxifrage tridactyle (*Saxifraga tridactylites* L.), plante annuelle de 2 à 15 cm. La floraison se produit d'avril à mai. Cette espèce calciphile (qui manifeste une certaine préférence pour les sols calcaires) s'observe dans les vieux murs, rochers, dunes et ballast des voies ferrées. (photo 1)
- ~ L'épervière orangée (*Hieracium aurantiacum* L), qui est une plante vivace, hémicryptophyte à rosette (plante vivace dont les bourgeons de renouvellement sont situés au niveau du sol). La taille varie de 20 à 80 cm et la floraison de juin à août. Cette plante subspontanée très rare est cultivée pour l'ornement dans les jardins (un végétal est dit subspontané lorsque, après avoir été introduit artificiellement dans un endroit, il parvient avec le temps à s'y comporter comme une plante indigène). L'épervière pousse généralement aux abords des chemins, pelouses rudéralisées, terrains vagues, abords des habitations. (photo 2)

Pour le reste vous longerez en partie la voie de chemin de fer et arriverez au pied du calvaire -2-. Cet endroit est décrit comme un endroit à pic avec une croix consacrée au souvenir d'un malheureux qui a perdu la vie. Cette montagne qui s'appelait la roche à Dohinvau jusqu'en 1905 s'appelle désormais le Rocher du Calvaire ou simplement le Calvaire. (photo 3)

Selon l'abbé Guebels (vénérable pasteur de Bomal de 1869 à 1922), aux deux côtés de la croix se trouvent les statues de la T. S. Vierge (Mater Dolorosa) et de saint Jean, mesurant chacune 1m50. Sur le socle, au pied de la croix se lit le chronogramme suivant :

« eCCE CrVCe reDeMptor (1905). Voilà celui qui nous a rachetés par la croix »

Peu après le curé regretta de ne pas avoir choisi : « CrVCe proteCtor aC reDeMptor »

Ce lieu est encore appelé "LI CREU D'L'ANGLAIS" : une croix en bois précédait ce lieu, croix qu'aurait élevé un cavalier anglais perdu sur le plateau de Herbet par une nuit d'encre et qui grâce à son cheval qui s'arrêta brusquement, refusant de bouger, échappa à une chute mortelle.

De là-haut vous pourrez notamment observez sur votre droite la butte boisée du "Mont des pins" : c'est une Réserve Naturelle Ornithologique de Belgique (RNOB) -3-. Ce promontoire, essentiellement formé de calcaire dolomitique (roche sédimentaire composée de carbonate de calcium et de magnésium), enclavé entre les vallées de l'Aisne et de l'Ourthe, fut jadis complètement déboisé, cultivé, puis plus tard livré au pâturage par les moutons. Les pelouses calcaires furent par la suite plantées de pins noirs d'Autriche (dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle), envahies par les semis de ces résineux, ou encore, dès l'abandon du pâturage ovin, livrées à la recolonisation naturelle. Grâce notamment aux lapins, et actuellement grâce à certaines mesures de gestion appropriées, quelques (pas de coupure de mot) pelouses calcaires ont conservé leur intérêt exceptionnel. Ce petit paradis vaut vraiment le détour ! (photo 4)

A découvrir également, le sentier didactique de Ravenne  (promenade 18b). Descriptif en vente au SI Bomal.